



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

Diagnostics Poussières de bois en entreprise

Opération collective Carsat Rhône-Alpes - FCBA

Visioconférence, le 12/07/2022
Vincent QUINT, Joffrey Glet-Labeyrie - FCBA

Au programme

- ✓ Institut technologique FCBA
- ✓ Le diagnostic Poussières de bois : les bénéfices pour l'entreprise
- ✓ Une opération collective Carsat Rhône-Alpes - FCBA
- ✓ Phasage de l'opération
- ✓ Le coût du diagnostic
- ✓ Questions / Réponses



Institut technologique FCBA (Forêt, Cellulose, Bois-construction, Ameublement)

Centre technique industriel de 282 personnes, FCBA est le partenaire privilégié des entreprises, et est à l'écoute de leur environnement technique et économique, pour les aider à intégrer les innovations technologiques et s'adapter à l'évolution rapide des marchés.



Promouvoir le progrès technique et l'innovation



Contribuer à l'amélioration de la performance et de la garantie de la qualité dans l'industrie



Mettre nos valeurs au service de nos actions :

- Excellence technique
- Excellence humaine

Filière Forêt Bois et Ameublement : 14ème filière stratégique nationale du CNI (Conseil National de l'Industrie)

Nos secteurs d'activités

Marchés
contributeurs



FORÊT

Sylviculture,
Amélioration génétique



1ERE TRANSFORMATION

Process, Récolte
forestière,
Approvisionnement



2DE TRANSFO & CONSTRUCTION

Structure, Revêtements,
Palette, Emballage |
Ouvrages, Menuiserie,
Gros œuvre, Parement



AMEUBLEMENT & AMENAGEMENT

Meubles domestiques,
professionnels, multi
matériaux, intérieur,
extérieur, urbain



ENVIRONNEMENT

Matériaux biosourcés,
Economie circulaire, Bilan
carbone, Santé multi-
secteurs, analyse cycle de
vie



Au service de la 1ère et
de la 2de transformations
(fournisseurs)

FABRICANTS
MACHINES
PRODUITS CHIMIQUES
QUINCAILLERIE

**Acquérir, créer, diffuser
notre information
scientifique et technique**

R&D
VEILLE ÉCONOMIQUE,
RÉGLEMENTAIRE,
TECHNOLOGIQUE

DOCUMENTATIONS
- PUBLICATIONS

**Mettre notre savoir faire et
nos compétences
à la disposition des
entreprises**

TRANSFERT
TECHNOLOGIQUE
CONSEIL
ASSISTANCE
TECHNIQUE
ESSAIS
FORMATION
INFORMATION

Partenaire privilégié des entreprises, FCBA est à l'écoute de leur environnement technique et économique, pour les aider à intégrer les innovations technologiques et s'adapter à l'évolution rapide des marchés.

**Accompagner les
professions sur leurs
marchés**

NORMALISATION
QUALITÉ
CERTIFICATION
TECHNOLOGIES DE
POINTE
INNOVATIONS

Les objectifs du diagnostic

- Protéger efficacement vos salariés contre l'exposition aux poussières de bois
- Définir et prioriser les mesures de prévention efficaces et adaptées pour votre entreprise

La réalisation du diagnostic vous permettra :

- **De hiérarchiser les situations d'exposition et traiter les causes majeures d'exposition.**
Le diagnostic apporte des compléments d'informations par rapport au seul contrôle réglementaire, notamment pour le cas de salariés multipostes sur une même journée ou des pratiques conduisant à une exposition forte sur une durée limitée ;
- **D'identifier des actions ciblées sur les sources principales d'émission** (modification des pratiques, moyens de captation, de prévention...) dans le but de réduire l'exposition de vos salariés ;
- **De vous préparer au contrôle réglementaire** (déterminer les G.E.S., optimiser la stratégie).

En quoi consiste le diagnostic ?

- Observation des procédés et analyse des mesures de prévention en place (matérielles, organisationnelles, humaines) ;
- Identification des procédés les plus émissifs (selon méthodologie du guide *Poussières de bois - Évaluer le risque d'exposition dans les ateliers*) ;
- Interprétation des résultats existants de mesures réglementaires ;
- Evaluation des niveaux relatifs d'empoussièrement des procédés par la réalisation de mesures au moyen d'un appareil avec une sonde optique et à lecture directe ;
- Identification les postes prioritaires à traiter ;
- Préconisations et les bonnes pratiques à mettre en place à court terme et les pistes d'amélioration à moyen terme (organisation, maintenance, investissements...)

Intérêt de l'opération collective

En adhérant à l'opération, vous bénéficiez :

- du **conseil d'experts** de deux organismes spécialisés
- de **deux rendez-vous collectifs** d'information et d'échanges, avec les encadrants de l'opération et les entreprises participantes (en début et fin d'opération)
- d'une **subvention** allouée par la Carsat Rhône-Alpes de 70 % du coût de la prestation

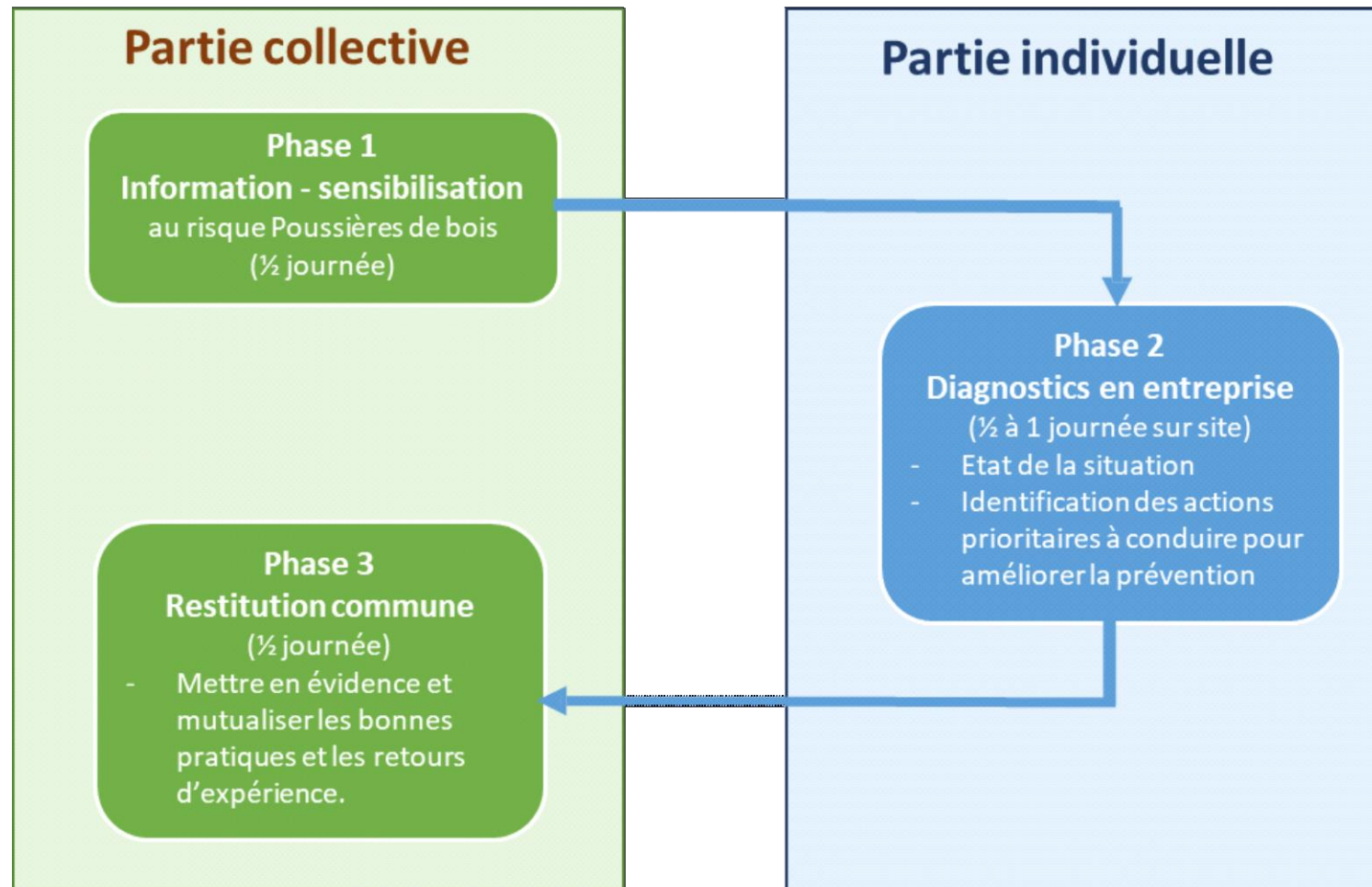


Le montant global de la subvention étant fixe et l'opération étant engagée depuis 2021, elle est aujourd'hui limitée à 4 entreprises. Les candidatures supplémentaires seront étudiées en fonction du solde disponible de la subvention.

Engagement de l'entreprise

Suite aux préconisations, mettre en œuvre un plan d'action dans votre entreprise sous 6 mois à 1 an à l'issue du diagnostic.

Une opération articulée en trois phases :



Phase 1. Une séance d'information / sensibilisation des entreprises participantes au risque Poussières de bois

La phase 1 sera collective.

Elle consiste en une séance d'**une demi-journée d'information et de sensibilisation** sur les risques inhérents aux poussières de bois et sur les moyens de prévention et de contrôle.

Le programme est le suivant :

- Description des risques. Les enjeux
- La réglementation et les obligations de l'employeur
- Les modalités du contrôle réglementaire : les enseignements et les limites
- Evaluer le niveau d'exposition de votre entreprise : les outils
- Prévenir et limiter le risque d'exposition des salariés : les moyens, les aides

Phase 2. Le diagnostic en entreprise

Le diagnostic sera réalisé par un intervenant de FCBA, à partir :

- des **documents de l'entreprise** relatifs aux poussières de bois (listes des machines, plan d'implantation, rapports de mesures, dossier d'installation de l'aspiration...) qui seront demandés préalablement à l'intervention sur site ;
- d'une **intervention sur site** (½ à 1 journée selon la taille de l'entreprise et l'importance du parc machines).

L'intervention comprend la visite des installations, des mesures éventuelles avec un matériel à sonde optique et lecture directe fournissant des niveaux relatifs d'empoussièrement ; des tests à l'aide d'un appareil fumigène peuvent être aussi pratiqués.

L'intervention conjointe possible d'un préventeur de la Carsat Rhône-Alpes en entreprise est également prévue, pour partager le déroulement de l'action individuelle.

Un rapport écrit sera remis à chaque entreprise

Phase 3. Une restitution commune

La phase 3 est collective.

Elle consiste en une **réunion de restitution** commune à l'ensemble des entreprises participant à l'opération.

Elle a pour vocation de **mettre en évidence et mutualiser les bonnes pratiques et les retours d'expérience.**

La **confidentialité** sur les données des entreprises est totalement **garantie.**

Le planning de réalisation est établi sur la base de 4 entreprises participantes :

Phases de l'opération	2022					
	J	A	S	O	N	D
Phase préparatoire						
Réunion d'information						
Inscriptions entreprises						
Phase 1 (collective)						
Réunion d'information - sensibilisation						
Phase 2 (individuels)						
Diagnostic entreprise 1						
Diagnostic entreprise 2						
Diagnostic entreprise 3						
Diagnostic entreprise 4						
Phase 3 (collective)						
Réunion de restitution						

Le coût du diagnostic (par entreprise) a été décliné pour trois classes de taille d'entreprise (effectif) :

Effectif	Moins de 20 salariés	De 20 à 40 salariés	Plus de 40 salariés
Coût par entreprise	2 822 €	4 397 €	5 709 €
Subvention Carsat 70 %	- 1 975 €	- 3 078 €	- 3 997 €
Coût par entreprise après subvention	847 €	1 319 €	1 713 €

Coûts hors taxes

Pour les entreprises de grande taille, le diagnostic se limitera à un seul atelier.

Avez-vous des questions ?





Merci de votre attention

Vincent Quint - 01 72 84 97 76 - vincent.quint@fcba.fr

Joffrey Glet-Labeyrie - 01 72 84 97 93 - joffrey.gletlabeyrie@fcba.fr